



# **COMITE SYNDICAL DU 31 JANVIER 2020**

## **COMPTE RENDU**

Les délégués du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes, se sont réunis le 31 janvier 2020, à la Salle Polyvalente de La Llagonne, sous la présidence de Madame Hermeline MALHERBE, Présidente du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

### **Collège n°1 : Communes**

**AYGUATEBIA-TALAU** : Mme Sylvie TORRAS  
**CAMPOME** : Mme Thérèse CARON  
**CATLLAR** : Mme Josette PUJOL, M. Léon GOBLET  
**EGAT** : M. Grégoire VALLBONA  
**ERR** : M. Raymond POUGET, M. Isidore PEYRATO  
**ESCARO-AYTUA** : M. André AMBRIGOT  
**FONT-ROMEU ODEILLO VIA** : M. Jean-Louis DEMELIN, M. Daniel VERGES  
**FORMIGUERES** : Mme Françoise POROLI, Mme Corinne PERARNAUD  
**LA CABANASSE** : M. Jean-Pierre JULIEN  
**LA LLAGONNE** : M. Mickael WOERNER  
**LATOUR DE CAROL** : M. Claude MONTY  
**LES ANGLES** : M. Jean-Pierre CABOT  
**LLO** : Mme Monique VERNICHON, M. Jean-Marie MAS  
**MANTET** : M. Jean TOUZEAU  
**MATEMALE** : M. Michel GARCIA  
**MOLITG LES BAINS** : M. Daniel MAROUBY  
**MOSSET** : M. Henri SENTENAC, Mme Catherine VASSAIL  
**OSSEJA** : M. Roger CIURANA, M. Albert FRIGOLA  
**PALAU DE CERDAGNE** : M. Jean-Luc VILLERET  
**PORTA** : M. Marius HUGON  
**PORTE** : M. Jean RIBOT  
**SAHORRE** : Mme Fabienne BARDON  
**SAILLAGOUSE** : M. Alain CAYZAC  
**SAINTE LEOCADIE** : M. Jean-François COLL  
**TAURINYA** : M. Joël LOMBARD  
**VALCEBOLLERE** : M. Jean-Marie BERTRAND  
**VERNET LES BAINS** : M. Pierre BOUSIGUE  
**VILLEFRANCHE DE CONFLENT** : Mme Huguette TEULIERE

### **Collège n°2 : E.P.C.I**

#### **COMMUNAUTE DE COMMUNES PYRENEES CATALANES**

M. Jean-Pierre ASTRUCH, M. Alain BOUSQUET, M. Jean-Louis LACUBE, M. Antoine TAHOCES

#### **COMMUNAUTE DE COMMUNES PYRENEES CERDAGNE**

Messieurs Georges ARMENGOL, M. Claude GRAU

#### **COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGOU**

M. Jean-Luc BLAISE

### **Collège n°4 : Département des Pyrénées-Orientales**

Madame Hermeline MALHERBE, Mme Damienne BEFFARA, Mme Martine ROLLAND  
Madame Ségolène NEUVILLE : excusée

### **Collège n°5 : Région Languedoc-Roussillon**

Mme Ellane JARYCKI  
Mesdames LANGEVINE et CARMONA, Messieurs ESCLOPE et CRESTA : excusés

### **PREAMBULE :**

- ⇒ Jean Pierre Astruch, Maire de La Llagonne procède à l'accueil des délégués au sein de la salle polyvalente de La Llagonne
- ⇒ Hermeline Malherbe confirme que le quorum est atteint et remercie l'assemblée en faisant référence à la tempête Gloria qui nécessitera des déclarations de catastrophe naturelle
- ⇒ Hermeline Malherbe rappelle les sollicitations écrites sur le Puigmal qui recevront une réponse qui, elle l'espère, sera la plus claire possible dans les prochains jours
- ⇒ Concernant la demande de Mme le Maire de Mont-Louis sur le poste Vauban : l'accompagnement du Parc peut se faire sur la base d'un tiers de temps agent. Elle propose d'attendre après les élections municipales.

## A. ADMINISTRATION GENERALE

A-1 D/2020-01 Approbation du compte-rendu du comité syndical du 12 décembre 2019

Michel Garcia est désigné secrétariat de séance

- ⇒ Il n'y a pas de questions sur le compte-rendu.

Le compte-rendu est approuvé.

## B FINANCES

B-2 D/2020-02 Vote des dotations statutaires 2020

Fabienne BARDON propose le vote des participations statutaires comme suit :

En application de l'article 15 des statuts du Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes relatif à la répartition des dotations statutaires des membres du Syndicat mixte, il sera proposé au Comité syndical de voter le montant des participations statutaires 2020 :

Région Occitanie Pyrénées Méditerranée.....	500 307 €
Département des Pyrénées – Orientales .....	500 307 €
Communes .....	81 529 €
La participation des communes se répartit pour moitié au prorata du potentiel fiscal et pour moitié au prorata de la population DGF.	
Etablissements publics .....	37 857 €

Les dotations statutaires 2020 sont votées à l'unanimité

B-3 D/2020-03 Demande de subvention DREAL

Fabienne BARDON présente la demande de subvention Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) en rappelant que le Parc créé par décret bénéficie d'une participation de l'Etat sur son budget de fonctionnement, évaluée en fonction du programme prévisionnel d'actions. Il est proposé au Comité syndical de solliciter l'attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'exercice 2020 à hauteur de 120 000 €.

**Le comité syndical valide à l'unanimité une demande de subvention de 120 000€ auprès de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) pour les actions concertées.**

**B-4 D/2020-04 Approbation du Contrat spécifique Région PNR Programmation 2020-2021**

Hermeline Malherbe propose de valider le Contrat spécifique avec la Région Occitanie dont le contenu a été présenté lors du débat d'orientation budgétaire et affiné entre les services. Le programme a été mis en ligne est distribué en séance.

Elle rappelle que le montant global du contrat spécifique pour 2020 et 2021 se répartit sur les 2 ans comme suit :

203 000€ attendus de la Région sur la programmation prévue en fonctionnement sous forme de prestations,  
57 320€ attendus de la région sur le programme d'activités prévu en investissement.

**Le comité syndical valide à l'unanimité le contrat spécifique**

**B-5 D/2020-05 Dotation aux amortissements 2020**

Hermeline Malherbe propose de valider les amortissements dont les montants sont identiques à 2019. Ils seront déclinés dans la proposition budgétaire 2020 présentée par Fabienne BARDON dans le prochain point à l'ordre du jour

Comptes 6811 dépense de fonctionnement/ 28 recettes investissement : 58 827.19€  
Comptes 77 recette de fonctionnement/13 dépenses investissement : 92 921.91€

**Le comité syndical valide à l'unanimité les amortissements reconduits.**

**B-6 D/2020-06 Vote du Budget Primitif 2020**

Fabienne BARDON présente le budget primitif 2020 proposé :

**SECTION FONCTIONNEMENT: 2 055 813 €**

**SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES :**

- ♦ *Chapitre 011 : Charges à caractère général : 629 071€*
- ♦ *Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés : 1 206 200 €*
- ♦ *Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante : 5 100 €*
- ♦ *Chapitre 042 Dotation aux amortissements 58 827.19€*
- ♦ *Chapitre 023 : Virement section investissement : 156 614.72 €*

**SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES :**

- ♦ *Chapitre 6419 remboursement de personnel : 35 000€*
- ♦ *70 : Produits des services, des domaines et ventes diverses : 2000 €*
- ♦ *Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations : 1 915 891.09€*
- ♦ *Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante : 10 000€*
- ♦ *Chapitre 77: amortissements subventions : 92 921.91 €*

**SECTION INVESTISSEMENT : 348 311.91 €**

**SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES :**

- ♦ *Chapitre 040 dotation aux amortissements : 92 921.91€*
- ♦ *Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles : 5 000 €*
- ♦ *Chapitre 21 : Immobilisations corporelles : 250 190 €*
- ♦ *Chapitre 26: Participations et créances rattachées à des participations: 100€*

**SECTION INVESTISSEMENT RECETTES :**

- ♦ *021 : Virement à la section investissement : 156 614.72 €*
- ♦ *Chapitre 10 fonds de compensation tva : 16 401€*
- ♦ *Chapitre 13 : Subventions d'investissement : 116 469€*
- ♦ *Chapitre 040 amortissements immobilisations : 58 827.19€*

**Le comité syndical approuve à l'unanimité le budget primitif 2020, en phase avec le DOB**

**C PROGRAMME D'ACTIVITES**

**C-7 D/2020-07 Ouverture du programme d'activités 2020**

Hermeline Malherbe propose de valider l'ensemble des actions de la programmation 2020 en rappelant les principes suivants :

- ⇒ A la suite du débat d'orientation budgétaire, les plans de financement des actions proposées ont été affinés ; cette programmation globale intègre les subventions prévues par la Région dans le cadre du Contrat spécifique, ainsi que d'autres financements régionaux issus du Contrat territorial ou d'appel à projets (Total Festum), la subvention de la DREAL et les subventions versées par le Département. Les plans de financement prévoient également les financements européens d'ores et déjà identifiés.
- ⇒ Le montant des actions est voté sur 2 années pour s'adapter au contrat spécifique avec la Région Occitanie. Les subventions seront déposées pour les deux ans, sauf pour les actions qui se répètent d'une année sur l'autre. Dans ce cas, un nouveau dossier sera déposé en 2021.

**Le comité syndical valide à l'unanimité le programme d'activités**

## C Environnement

### C-8 D/2020-08 Projet Floralab

Hermeline Malherbe propose de valider le contenu et le plan de financement du POCTEFA Floralab (Programme Opérationnel de Coopération Transfrontalière Espagne France Andorre).

L'objectif de ce programme, dans lequel la FRNC (Fédération des Réserves Naturelles Catalanes) est chef de file et le Parc un des bénéficiaires, est de mieux connaître les espèces patrimoniales floristiques pyrénéennes et notamment prioritaires dans la Charte du Parc par un travail d'inventaire et de suivi.

Le plan de financement proposé pour cette opération est le suivant :

	Montants TTC
Autofinancement	12 136€
FEDER	39 252€
DREAL	9 000€
TOTAL	60 387€

**Le comité syndical approuve à l'unanimité cette action**

### C-9 D/2020-09 Appel à projet Natura 2000

Hermeline Malherbe propose de valider le contenu et le plan de financement 2020 de la programmation Natura 2000.

Le Parc est opérateur de trois sites Natura 2000 : le site Capcir-Carlit-Campcardos, le site Madres-Coronat et le site Massif Puigmal-Carança. Le financement de l'animation de ces 3 sites fait l'objet d'un appel à projet annuel (1<sup>er</sup> avril 2020- 31 mars 2021)

En plus du suivi administratif et financier, la programmation comprend 5 grands axes d'actions :

- la gestion des habitats naturels et des espèces,
- la gestion de la fréquentation,
- l'acquisition de connaissances,
- la veille environnementale,
- la communication et la sensibilisation.

L'animation et la programmation sur les sites Natura 2000 en 2020 sont prises en charge à 100% par l'Etat (37%, soit : 44 935,66 euros TTC) et le FEADER (63%, soit : 76 512,08 euros TTC) pour un montant total qui n'excédera pas 121 447, 74 euros TTC et qui inclut la prise en charge des 2 ETP dédiés.

- ⇒ **A TAHOCES rappelle l'appel à projet résilience au changement climatique l'an dernier qui n'a pas abouti et souhaite que l'on recherche des financements sur ce thème**
- ⇒ **S Casasayas Directrice précise que ce questionnement est permanent sur l'ensemble des programmes. Il s'agit toutefois d'un sujet majeur sur lequel il n'y a pas actuellement d'appel à projets. Le Parc reste en veille d'un futur appel à projets possible**

- ⇒ JL BLAISE fait état d'un appel à projet « Nature Adapt » retenu sur le site de la Massane qui intégrera 3 réserves naturelles pour un suivi climatique depuis 30 ans
- ⇒ A BOUSQUET informe également l'assemblée d'un appel à projet « paysages biodiversité » qui a retenu Eyne comme lauréat national qui aborde cette thématique et pour lequel l'animation territoriale entre acteurs locaux est indispensable pour assurer sa réussite.
- ⇒ Hermeline Malherbe souligne l'attention portée à ces sujets sur ce département (notamment par la gestion de la tempête Gloria, grâce à la non artificialisation des sols, l'urbanisme maîtrisé, les pistes cyclables non imperméables, les barrages qui fonctionnent) : les ouvrages ont été bien pensés par les élus de l'époque et on les remercie, les structures créées sont utiles.

**Le comité syndical valide à l'unanimité le programme natura 2000**

**C** Cadre de vie

**C-10 D/2020-10 Mise en place et réhabilitation de la Signalétique d'Information Locale dans les communes**

Hermeline Malherbe propose de valider la poursuite de cette action en 2020 comprenant:

- l'accompagnement et le conseil aux communes ou intercommunalités ;
- l'élaboration de schémas d'implantation de signalétique ;
- la validation des schémas puis les marchés, acquisitions et poses ;
- le suivi d'installation des matériels avec un travail spécifique sur les 3 entrées principales du Parc (panneaux d'entrée de Parc).

Le dossier sera déposé en 2020 et sera réalisé en 2021.

Le plan de financement proposé pour cette opération est le suivant :

	Montants HT
Autofinancement	5 000€
REGION	5 000€
TOTAL	10 000€

**le comité syndical approuve à l'unanimité cette opération et le plan de financement nécessaire à sa réalisation**

**C** Agriculture

**C-11 D/2020-11 Création de 2 tronçons de canal écologique test**

Hermeline Malherbe propose de valider le contenu et le plan de financement de cette opération.

Il s'agit de réfléchir et mettre en œuvre un prototype de canal écologique à tester sur 2 sites pilotes cumulant les enjeux ressource quantitative en eau et biodiversité afin de : - préserver la qualité des paysages ; - répondre aux enjeux d'économie d'eau ; - et trouver un modèle de canal retenant l'eau tout en diffusant pour une efficacité maîtrisée.

Le plan de financement proposé pour cette opération est le suivant :

	Montants HT
Autofinancement	12 000€
REGION	30 000€
AGENCE EAU	18 000€
TOTAL	60 000€
<b>le comité syndical valide à l'unanimité ce projet et le plan de financement nécessaire à sa mise en oeuvre</b>	

**C-12 D/2020-12 Valorisation du bois bocage dans le cadre de la filière bois énergie locale et litière animale**

Hermeline Malherbe propose de valider le contenu et le plan de financement de cette opération.

Il s'agit de mettre en place une filière économique autour du bois de bocage. Cette action est la suite logique de l'étude lancée en 2016 qui a permis de montrer l'importance et la valeur de la ressource en bois bocager en Cerdagne.

Cette action comprend : - le chiffrage des coûts d'exploitation de ce bois ; - les inventaires faune et flore liés à ces milieux ; - une formation ADEPFO dédiée à la mise en place de cette filière économique ; - et une exposition photographique sur les arbres emblématiques et patrimoniaux de Cerdagne.

Le dossier sera déposé en 2020 et sera réalisé en 2020 et 2021.

Le plan de financement proposé pour cette opération est le suivant :

	Montants TTC
Autofinancement	7 000€
REGION	5 600€
EUROPE	22 400€
TOTAL	35 000€

⇒ **A TAHOCES** signale l'intérêt de récupérer le bois pour la transformation en plaquettes.

Il souligne toutefois le coût exorbitant du transport pour broyage et criblage et s'interroge sur les moyens de financer ce surcoût pour récupérer le bois en forêt jusqu'à la scierie.

**G VALLBONA** informe l'assemblée d'une réunion prochaine sur l'élaboration d'une charte forestière à l'échelle du territoire qui permettra d'aborder ce type de questions et chercher une solution

**H MALHERBE** confirme donc que ces sujets seront abordés afin de chercher une solution de réduction de coûts et d'équilibre financier de cette action.



**Le comité syndical valide à l'unanimité cette action bois bocage et le plan de financement nécessaire à sa mise en oeuvre**

**C-13 D/2020-13 Inter Parcs filière pierre et valorisation des produits agricoles**

Hermeline Malherbe propose de valider le contenu et le plan de financement de cette action Inter Parcs.

Il s'agit d'une part d'une démarche commune aux PNR d'Occitanie pour initier et soutenir les dynamiques locales sur la filière pierre. Un diagnostic de cette filière au sein de chaque Parc (ressources, acteurs, dynamiques, enjeux) a été établi et a révélé des points convergents sur les différents territoires.

Par ailleurs, la valorisation du patrimoine alimentaire est également une priorité régionale qui fait échos à la volonté du Parc de promouvoir ses produits et savoir-faire.

Compte tenu de ces dynamiques, régionale et locale, cette action doit permettre :

- de développer des actions en inter parcs Occitanie sur la filière pierre ;
- de communiquer et valoriser ces dynamiques ;
- de diffuser et partager l'exemplarité des projets ;
- de renforcer et développer des partenariats durables ;
- et de promouvoir produits et producteurs locaux grâce à des manifestations comme le salon international de l'agriculture et le salon REGAL organisé par la Région.

Le dossier sera déposé en 2020 et sera réalisé en 2020 et 2021.

Le plan de financement proposé pour cette opération est le suivant :

	Montants TTC
Autofinancement	2 661€
REGION	9 214€
<b>TOTAL</b>	<b>11 875€</b>

**Le comité syndical valide à l'unanimité ce programme**

**C** Economie

**C-14 D/2020-14 Accompagnement économique, marketing territorial et formation**

Hermeline Malherbe propose de valider le contenu et le plan de financement associés à cette action.

A regard des enjeux liés au contexte économique local et dans le cadre du partenariat établi entre le syndicat mixte Canigó grand site et le Parc, il s'agit :

- de proposer un accompagnement aux porteurs de projet ;
- de développer leur culture entrepreneuriale ;
- de faire émerger des projets ancrés localement ;
- et d'apporter les informations nécessaires aux décideurs ;

- pour développer un centre de formation répondant aux besoins et dédié aux métiers de la montagne ;
- et pour envisager un positionnement et une stratégie de marketing territorial.

Le financement nécessaire concerne l'animation et les outils du dispositif.

Le dossier sera déposé en 2020 et sera réalisé en 2020 et 2021.

Le plan de financement proposé pour cette opération est le suivant :

	Marketing/formation	Accompagnement économique	Total HT
Autofinancement	6 453.92€	11 759.78€	18 213.70€
REGION	5 163.13€	4 836.87€	10 000€
FEADER	20 652.51€		20 652.51€
TOTAL	32 269.56€	16 596.65€	48 866.21€

**le comité syndical valide à l'unanimité cette action**

#### C-15 D/2020-15 Animation et gestion du programme LEADER

Hermeline Malherbe propose de valider le contenu et le plan de financement permettant l'animation du dispositif LEADER.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, le Parc, en partenariat avec les communautés de communes Conflent Canigó et Roussillon Conflent, en assure l'animation et la gestion.

Dans ce cadre, une demande d'aide unique sera déposée auprès de la Région pour solliciter à la fois une aide au titre de LEADER (80%) et de la Région (10%).

Trois agents travaillent à l'animation et à la gestion de ce programme pour lequel est également prévue une communication à travers des portraits de porteurs de projets avec recours à des prestataires (vidéos et captures sonores).

Le plan de financement proposé pour cette opération est le suivant :

	Montants (TTC)
Europe (LEADER)	98 344.97 €
Région	12 293.12€
Autofinancement	12 293.12€
Coût total projet	122 931.21 €

**Le comité syndical valide à l'unanimité cette proposition**

### C-16 D/2020-16 Inter Parcs Filière pierre

Hermeline Malherbe propose de valider le contenu et le plan de financement de l'opération Inter Parcs Filière pierre.

En lien avec le dossier proposé en fonctionnement évoqué précédemment, il s'agit d'une demande de subvention en investissement dédié à la réalisation d'un chantier pilote.

Il s'agit d'avoir, à l'échelle de la Région, un ensemble de chantiers pilotes, qui seront autant d'exemples concrets permettant de mettre en place une méthode de travail, d'identifier des potentiels points de blocage à lever...

Sur le territoire du Parc, le chantier pilote n'a pas encore été arrêté.

Cette action est prévue sur une durée de 2 ans.

Le plan de financement proposé pour cette opération est le suivant :

	Montants TTC
Autofinancement	3 060€
RÉGION	9 690€
<b>TOTAL</b>	<b>12 750€</b>

**Le comité syndical valide à l'unanimité ce projet et le plan de financement nécessaire à sa réalisation**

### C-17 D/2020-17 Accompagnement filière pierre

Hermeline Malherbe propose de valider le contenu et le plan de financement permettant l'accompagnement de la filière pierre.

Suite à l'étude sur le potentiel économique de la filière pierre (pierre sèche et llose) et au diagnostic de la situation de l'économie locale (artisans présents et ressources disponibles), le Parc propose :

- de mettre en place une formation des prescripteurs ;
- de développer une marque Parc « savoir-faire » de la pierre ;
- de créer un réseau inter professionnel ;
- de poursuivre l'accompagnement de la carrière d'Evol ;
- et de mettre en place une plateforme de partage de la matière première.

Il s'agit dans cette action de compléter le travail mené en InterParc à l'échelle Occitanie, en accompagnement très concrètement la structuration de la filière locale.

Le plan de financement proposé pour cette opération est le suivant :

	Montants TTC
Autofinancement	5 000€

REGION	5 000€
Leader	7 000€
TOTAL	17 000€

**Le comité syndical valide à l'unanimité ce projet**

⇒ A. TAHOSES soulève toutefois les difficultés de l'exploitant de la carrière d'Evol.

S Casasayas, Directrice indique que ces difficultés ont été soulevées dans le cadre de l'étude et des recherches de solution sont en cours Il conviendra de traiter ce problème dans le cadre de la DSP entre le privé et la commune.

Hermeline Malherbe entend l'appel au secours et la nécessité de trouver une solution dans le cadre du contrat en cours.

## C Tourisme

### C-18 D/2020-18 Promotion et valorisation de la ligne Train Jaune

Hermeline Malherbe propose de poursuivre le travail entrepris et de valider le contenu et le plan de financement associé à l'action de promotion et de valorisation de la ligne du Train Jaune.

La Région a identifié le Train Jaune comme une des 6 lignes prioritaires à sauvegarder et à développer en lien avec les besoins des usagers

Pour se faire, une gouvernance partagée a été mise en place avec un comité de pilotage, décliné en une commission territoriale animée par le Parc et une commission ferroviaire animée par la Région.

Le travail engagé par ces instances permet de proposer les actions suivantes :

- poursuite de l'animation de la commission territoriale et de la concertation sur le territoire ;
- création d'une plateforme numérique de valorisation de la ligne ;
- création d'outils vidéos de promotion de la ligne ;
- extension de la signalétique Relais Information Service à destination des usagers du Train Jaune ;
- engagement d'une démarche globale d'aménagement de PEM (Pôles d'Echanges Multimodaux) sur la ligne du Train Jaune.

Le dossier sera déposé en 2020 et sera réalisé en 2020 et 2021.

Le plan de financement proposé pour cette opération est le suivant :

	Montants HT
Autofinancement	13 500€
REGION	27 000€
DEPARTEMENT	27 000€
TOTAL	67 500€

**Le comité syndical valide à l'unanimité ce projet et le plan de financement nécessaire à sa mise en oeuvre**

### **C-19 D/2020-19 Valorisation des belvédères paysagers et de la géologie**

Hermeline Malherbe propose de valider le contenu et le plan de financement de cette action visant la valorisation des belvédères paysagers et de la géologie.

La géologie et les paysages est une des thématiques ciblée pour construire une destination touristique des Pyrénées catalanes autour de ses patrimoines. Une étude lancée en 2018 a produit un schéma directeur de valorisation du patrimoine géologique du Parc et des propositions de premières réalisations en Cerdagne.

L'aspect scientifique de l'étude nécessite aujourd'hui un travail de relecture et de compléments afin de finaliser les livrables attendus et nécessaires à la mise en œuvre concrète de cette valorisation : - sur la commune de Llo en 2020 ; - sur 2 autres sites en 2021 (études en 2020) ; - puis sur l'ensemble du Parc selon un programme pluri annuel.

Par ailleurs, une étude de faisabilité d'une candidature géoparc menée en interne doit permettre au territoire du Parc de mesurer l'effort à fournir pour parvenir à ce niveau de reconnaissance.

Le plan de financement proposé pour cette opération est le suivant :

	Montants TTC
Autofinancement	29 000€
REGION	8 800€
DREAL	8 000€
TOTAL	45000€

**Le comité syndical valide à l'unanimité le projet et le plan de financement nécessaire à sa mise en oeuvre**

### **C-20 D/2020-20 Animation et développement de la Marque « Valeurs Parc »**

Hermeline Malherbe propose de valider le contenu et le plan de financement de l'animation et du développement de la marque « Valeurs Parc ».

Depuis 2007, le Parc travaille à la structuration et la qualification de réseaux professionnels touristiques et agricoles, grâce à la Marque nationale « Valeurs Parc » qui a permis la mise en relation des acteurs économiques avec le Parc.

La poursuite de ce travail en 2020 au service des acteurs économiques du Parc se traduira par les actions suivantes :

- réalisation des audits de contrôle Marque « Valeurs Parc » ;
- mise en place d'éduc tours et de journées d'échanges pour l'ensemble des acteurs marqués ;
- organisation de formations thématiques et de « chantiers écoles » ;
- poursuite de l'édition d'outils de communication et achat de campagnes publicitaires ;
- création et achat d'outils pédagogiques ;
- accompagnement des manifestations sportives avec notamment des dotations Parc sous forme de prestations ou produits locaux.

Cette action étant récurrente d'une année sur l'autre, un dossier sera déposé en 2020, un second en 2021.

Le plan de financement proposé pour cette opération est le suivant :

	Montants TTC
Autofinancement	2 920€
REGION	25 680€
Cotisations marques	3 500€
TOTAL	32 100€

**Le comité syndical valide à l'unanimité cette proposition et le plan de financement nécessaire à sa mise en oeuvre**

### C Culture et Patrimoine

#### C-21 D/2020-21 Ouvrage Légendes d'ici

Hermeline Malherbe propose de valider le contenu et le plan de financement des actions d'animation autour du tome 4 de Légendes d'ici.

Depuis 2006, le Parc et ses partenaires ont travaillé à la publication de 3 ouvrages sur les Pierres, les Animaux et les Plantes réunis dans la collection Légendes d'ici.

A partir de 2020, il est prévu la poursuite de cette collection sur le thème de l'Eau avec :

- en 2020, des temps de lecture, de randonnée et d'exposition autour du contenu de cet ouvrage et en ciblant un public jeune ;
- puis, en 2021, il sera proposé l'édition de l'ouvrage.

Le plan de financement proposé pour cette opération est le suivant :

	Montants TTC
Autofinancement	4 500€
REGION	13 500€
DEPARTEMENT	
DRAC	4 500€
TOTAL	22 500€

**Le comité syndical valide à l'unanimité ce projet et son plan de financement nécessaire à sa mise en oeuvre**

#### C-22 D/2020-22 Palabres d'aqui

Hermeline Malherbe propose de valider le contenu et le plan de financement de la programmation culturelle 2020 du territoire du Parc.

Depuis 2013, le Parc élabore chaque année un programme d'évènements afin d'informer et de sensibiliser les publics autour des thématiques sur lesquelles il travaille.

Pour poursuivre cette action en 2020, il est proposé :

- des palabres sous forme d'animations, conférences, projections, spectacles culturels, rendez-vous des cimes (dans les refuges gardés), fête de la nature ;
- ainsi qu'un appui aux manifestations locales identifiées dans le cadre d'un appel à candidature.

L'ensemble de ces propositions constituera une programmation cohérente sur l'année et sur le territoire du Parc pour permettre une meilleure appropriation de ce territoire par le grand public, local ou de passage.

Cette action étant récurrente d'une année sur l'autre, un dossier sera déposé en 2020, un second en 2021.

Le plan de financement proposé pour cette opération est le suivant :

	Montants TTC
Autofinancement	5 250€
REGION	16 750€
TOTAL	22 000€

**Le comité syndical valide à l'unanimité cette proposition**

### **C-23 D/2020-23 Animations Maison du Parc et territoire**

Hermeline Malherbe propose de valider le contenu et le plan de financement de la programmation culturelle 2020 Maison du Parc et sur l'ensemble du territoire.

Cette programmation culturelle est annuelle tandis que la fête du Parc est proposée tous les 2 ans.

Ces programmations visent également, à sensibiliser les populations aux enjeux du territoire et, plus largement aux enjeux régionaux.

Elles contribuent par ailleurs à renforcer l'attractivité de nos territoires ruraux en proposant 1 spectacle par mois dans une programmation diversifiée et accessible à divers publics.

Cette action étant récurrente d'une année sur l'autre, un dossier sera déposé en 2020, un second en 2021. Le dossier déposé en 2021 aura un montant plus élevé car il comprendra le financement de la seconde édition de la Fête du Parc.

Le plan de financement proposé pour cette opération est le suivant :

	Montants TTC
Autofinancement	8860€
REGION	5540€
DRAC	5 100€

TOTAL	19 500€
-------	---------

**Le comité syndical valide à l'unanimité cette action**

**C-24 D/2020-24 Total Festum**

Hermeline Malherbe propose de valider la participation du Parc à l'appel à projet Total festum ainsi que le plan de financement associé.

Les feux de la Saint Jean demeurent un évènement culturel majeur de la Région Occitanie avec une mobilisation locale importante.

Cette année, le 23 juin étant un jour de classe, il est proposé le lancement d'un appel à candidature pour mobiliser les écoles sur la préparation de cet évènement.

Ce dossier est déposé dans le cadre de l'appel à projet annuel Total Festum 2020 de la Région occitanie

Le plan de financement proposé pour cette opération est le suivant :

	Montants TTC
Autofinancement	1 500 €
REGION	3 500€
TOTAL	5 000€

**Le comité syndical valide cette action à l'unanimité et le plan de financement nécessaire à sa mise en oeuvre**

**C-25 D/2020-25 Objectif découverte**

Hermeline Malherbe propose de valider le contenu et le plan de financement du dispositif pédagogique Objectif découverte.

Depuis l'année scolaire 2008-2009, le dispositif « Objectif découverte » est proposé chaque année à l'ensemble des établissements scolaires du territoire (primaires et collèges).

La refonte du dispositif, maintenant ouvert aux lycées, a permis, dès la rentrée 2018-2019, de partir du besoin des enseignants sur des thématiques notamment liées à l'alimentation, les énergies, l'eau et la biodiversité. Les prestataires doivent donc maintenant s'adapter à ce besoin et non l'inverse.

Le prochain appel à projet portera sur 4 thématiques phares que sont : - biodiversité et monde du vivant ; - eau ; - transition énergétique et économie circulaire ; - homme et territoire.

Un total de 20 à 25 projets d'enseignants sont généralement retenus par année scolaire.

Cette action étant récurrente d'une année sur l'autre, un dossier sera déposé en 2020, un second en 2021.

Le plan de financement proposé pour cette opération est le suivant :

	Montants TTC



Autofinancement	16 450€
REGION	16 300€
DEPARTEMENT	8 000€
TOTAL	40 750€

**J PUJOL précise que 27 classes ont été retenues soit 532 enfants.**

**Le comité syndical valide à l'unanimité ce projet**

#### **C-26 D/2020-26 Séjours groupes jeunes publics**

Hermeline Malherbe propose de valider le contenu et le plan de financement pour l'organisation des séjours groupes jeunes publics.

Les établissements scolaires du territoire du Parc souhaitent découvrir d'autres territoires de PNR d'Occitanie.

Comme lors de la précédente année scolaire, il est prévu de créer un partenariat avec les PNR d'Occitanie (Aubrac, Narbonnaise en Méditerranée) pour :

- développer des séjours jeune public sur la base d'un échange de classe de Parc à Parc en Occitanie ;
- soutenir les enseignants concernés par cette démarche ;
- favoriser l'appropriation des patrimoines par les jeunes de la Région ;
- favoriser un tourisme éducatif au niveau régional ;
- faire découvrir les Parcs et leurs missions ;
- soutenir et faire vivre le réseau des acteurs de l'éducation à l'environnement et des hébergeurs concernés par ces échanges.

Cette action étant récurrente d'une année sur l'autre, un dossier sera déposé en 2020, un second en 2021.

Le plan de financement proposé pour cette opération est le suivant :

	Montants TTC
Autofinancement	2 326.50
REGION	9 305
TOTAL	11 631.50

**⇒ Le comité syndical valide à l'unanimité ce projet**

**J Pujol précise la réussite de cette action avec un échange de deux classes entre Parcs.**

#### **C-27 D/2020-27 Aménagement Maison du Parc**

Hermeline Malherbe propose de valider le contenu et le plan de financement des aménagements de la maison du Parc.

Depuis 2017, les aménagements de la Maison du Parc ont permis d'améliorer l'espace d'accueil, d'installer une exposition extérieure permanente et un cheminement pour les personnes à mobilité

réduite, d'aménager le parking et de disposer bancs et tables sur le site, d'embellir les espaces extérieurs (murets et escalier de pierres) et d'installer une signalétique sur site.

Sur les deux prochaines années, il est prévu de poursuivre cet effort d'ouverture et de valorisation du site de La Bastide vers les populations locales et de passage.

Cela va se traduire par : - la réhabilitation de la parcelle entre la Maison du Parc et la Têt ; - la création d'un sentier de découverte de la faune et de la flore ; - la remise en eau du bassin avec étude de faisabilité environnementale et hydrologique ; - la poursuite et la consolidation des ouvrages en pierres sèches ; - l'installation de mobiliers extérieurs complémentaires ; - et des travaux de réfection des cheminements piétons.

Le plan de financement proposé pour cette opération est le suivant :

	Montants HT
Autofinancement	14 160€
REGION	42 320€
DEPARTEMENT	42 320€
TOTAL	98 800€

Hermeline Malherbe précise qu'il s'agit d'une continuité d'aménagement pour améliorer l'image de la Maison du Parc.

**Le comité syndical valide à l'unanimité ce projet et le plan de financement nécessaire à sa mise en oeuvre**

### C Evaluation à mi-parcours

#### C-28 D/2020-28 Evaluation à mi-parcours

Hermeline Malherbe propose de valider le contenu et le plan de financement nécessaire à la réalisation de l'évaluation à mi-parcours.

Le cadre réglementaire et la Charte du Parc fixent obligations et modalités de mise en œuvre de l'évaluation à mi-parcours de la Charte.

Cette évaluation, menée en 2020, sera organisée en 3 volets :

- l'évaluation de l'évolution du territoire sera réalisée en interne sur la base des indicateurs définis dans la Charte ;
- l'évaluation de la perception de l'action du Parc à travers le regard des élus et des partenaires du Parc sera également réalisée en interne :
  - o par un travail d'entretien auprès des élus, entretiens menés par Benjamin Thicoïpé dans le cadre de sa thèse en sociologie ;
  - o et par l'équipe technique du Parc concernant les partenaires ;
- enfin, l'évaluation de la perception du Parc par les habitants sera confiée à un prestataire extérieur.

Ce travail à 3 niveaux pourra, si nécessaire :

- réorienter le programme d'activités du Parc ;
- reposer la gouvernance avec les élus et les modalités de travail avec les partenaires ;

- et enfin adapter la communication du Parc.

Le plan de financement proposé pour cette opération est le suivant :

	Montants TTC
Autofinancement	1150€
REGION	10 000€
DREAL	12 000€
TOTAL	23 150€

Hermeline Maherbe donne la parole à la Directrice pour apporter des précisions S Casasayas précise qu'il s'agit d'une étape obligatoire à 6 ans de charte.

- ⇒ Cette évaluation se fera avec le doctorant en contrat au Parc qui auditionne les élus et un bureau d'étude concernant l'évaluation de la population par un travail de terrain..
- ⇒ La restitution se fera en bureau puis comité syndical.
- ⇒ Cela permettra de réorienter le programme d'activités après 2020, de poser les modalités de travail et de fonctionnement.
- ⇒ C. MONTY demande à quelle date se fera la restitution
- ⇒ Mme la directrice indique que ce sera certainement après les élections
- ⇒ Hermeline Malherbe propose une restitution aux anciens élus mais aussi aux nouveaux sous forme de réunion plus ouverte afin de recueillir les réactions.

**Le comité syndical valide à l'unanimité ce projet**

## **D PARTENARIATS**

### **D-29 D/2020-29 Convention cadre PNR UPVD (Université de Perpignan)**

Hermeline Malherbe propose de valider la mise en place d'une convention de partenariat entre le Parc et l'Université de Perpignan.

Mme la Directrice précise que cet accord-cadre de collaboration a pour objet de définir le cadre juridique et les conditions selon lesquelles le Parc et l'Université collaboreront dans des domaines d'intérêt commun.

Cet accord-cadre est proposé pour une durée de 4 ans.

Il sera complété par des accords spécifiques correspondants aux programmes d'actions annuels et précisant portage, calendrier et moyens mobilisés.

Plusieurs domaines d'intérêt commun, sont proposés au titre de cette convention :

- l'accueil et l'encadrement d'étudiants ;
- la participation du Parc aux activités pédagogiques au sein des formations de l'Université ;
- la participation des enseignants de l'Université dans le cadre des missions du Parc ;
- la mise en place d'actions de communication menées en commun ;
- la mise en place d'une documentation et d'une veille technologique communes ;
- la réalisation d'études et de recherches en commun ;
- la participation commune à des projets régionaux, nationaux et européens.

Volonté de coopération du Parc et de l'Université notamment sur les thématiques suivantes : énergie, histoire, patrimoine, tourisme, environnement, urbanisme, aménagement, développement du territoire.

Mme la Directrice précise que cette convention permet de fixer le cadre d'une collaboration existante et de permettre également aux agents du Parc de contribuer aux travaux universitaires.

Une signature officielle de cet accord cadre est proposée pour le 27/2.

**Le comité syndical valide cette proposition à l'unanimité**

#### **D-30 D/2020-30 Convention d'application Géologie PNR UPVD (Université de Perpignan)**

G.ARMENGOL présente le contenu de la convention qui fait suite à l'étude lancée en 2018 sur la valorisation des belvédères paysagers de Cerdagne et de la géologie du territoire du Parc. Le Partenariat avec l'UPVD permettra de réaliser :

- un travail de relecture et de complément portant sur :
  - o le récit de l'histoire géologique du territoire du Parc ;
  - o l'identification de sites complémentaires à valoriser ;
  - o les panneaux du sentier d'interprétation géologique des gorges du Sègre sur la commune de Llo (textes et illustrations) ;
- la réalisation d'éléments cartographiques simplifiés 3D à l'échelle du territoire du Parc.

Le coût total de cette mission est de 10.000,00 euros.

**Le comité syndical valide à l'unanimité cette convention d'application**

#### **D-31 D/2020-31 Convention Inter Parcs Occitanie Séjours jeunes publics**

Josette PUJOL rappelle le projet délibéré ce jour par le comité syndical . Elle propose de valider le contenu et le plan de financement nécessaire à la mise en œuvre de cette convention de partenariat entre les PNR Pyrénées catalanes, Aubrac et Narbonnaise en Méditerranée.

Le Budget de cette action est de 9.505,00 euros et permet :

- de financer 2 séjours par PNR ;
- et d'organiser une communication mutualisée sur cette action.

**Le comité syndical valide à l'unanimité la convention correspondante**

#### **D-32 D/2020-32 Convention Conseil en Economie Partagée PNR SYDEEL**

Michel GARCIA propose au comité syndical de valider une convention de partenariat entre le Parc et le SYDEEL relative à une mission de Conseil en Economie Partagée.

Cette convention doit permettre le partage de la charge salariale d'un futur agent en charge du conseil à hauteur pour le Parc de 27.000,00 euros sur 2 années et pour une intervention plafonnée à 12.000 habitants.

Il est également proposé de partager le coût demandé au Parc avec les communes volontaires à raison de 50% de la dépense.

- ⇒ G VALLBONA soulève le risque de manque de personnel sur ce projet. Sa commune a fait appel au dispositif d'aide du SYDEEL. Toutefois les documents de synthèse produits par le sydeel sont insatisfaisants : comparaison simple, thème de l'eau abordé alors que ce n'est pas le sujet principal, pas d'analyse de toutes les données, manque de relations avec la commune, estimatif des travaux préconisés très éloigné de la réalité des coûts réels.
- ⇒ Hermeline Malherbe demande à la directrice de préciser le partenariat envisagé
- ⇒ S Casasayas précise que le partenariat avec le Parc a pour objectif de permettre à un agent sydeel d'être davantage sur le terrain, auprès des communes. Il sera accueilli dans les bureaux du Parc. Son intervention se fera sur un équivalent de 12 000 hbts après appel à projets de communes volontaires et seulement sur ce territoire pour assurer son efficacité.

**La convention est validée à l'unanimité par le comité syndical**

D-33 D/2020-33 Conventions de partenariat Opération canal écologique PNR ASA (Ur, Dorres)

Josette PUJOL propose de valider deux conventions de partenariat entre le Parc et les ASA concernées afin de permettre la création de deux tronçons de canal écologique test sur la communauté de communes Pyrénées Cerdagne.

Le budget de cette opération est de 63.940,00 euros et doit permettre :

- étude de conception ;
- réalisation des travaux ;
- et mise à disposition d'ingénierie.

**Le comité syndical valide à l'unanimité ces conventions permettant de réaliser cette action**

QUESTIONS DIVERSES : néant

DATE A RETENIR : prochain comité syndical le 27 février à Fontpédrouse

Information de M. BLAISE : lancement de Floralab le 27/2 à Py

INVITATION DE L'ASSEMBLEE A LA CEREMONIE DES VCEUX QUI SUIVRA ET LE BUFFET A PARTAGER

L'ordre du jour étant épuisé, Hermeline Malherbe lève la séance à 12h30.

La Présidente,

Hermeline MALHERBE

Le secrétaire de séance,

Michel GARCIA